Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212902951-20260309-202604-DE

COMMUNE DE TREMAOUEZAN (FINISTERE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 6 mars à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de TREMAOUEZAN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé LIEGEOIS, Maire.

Date de la convocation : 23 février 2026
Secrétaire de séance : Lynda JAOUEN
Etaient présents : Hervé LIEGEOIS, Jean-Pierre COAT, Lynda JAOUEN, Wahid FARHAT, Hélène VELLY, Gaëlle LEFEVRE, Didier CUELLO, Murielle LECOEUCHE, Laurent FAVE, Jean-Luc CORRE, Baptiste DESBOIS, Dolorès LOTTON, Sébastien AUTRET.
Excusée : Lucie MARCILLAT
Absente : Patricia FAGON-ROUDAUT
Nombre de Conseillers : - en exercice : 15 - présents : 13 - votants : 13

* * *

2026-04 : AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur le Maire propose d'affecter la totalité du résultat de l'excédent de fonctionnement 2025, en investissement, soit 60 403.70 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Trémaouézan décide à l'unanimité des membres présents, d'affecter la totalité du résultat de l'excédent de fonctionnement de 2025, soit 60 403.70 € en investissement.

Le Maire,
Hervé LIEGEOIS

Le Secrétaire de séance,
Lynda JAOUEN